

C O N S E I L M U N I C I P A L

Séance n°30 du 22 septembre 2011

COMPTE RENDU SOMMAIRE

(en application du Code général des collectivités territoriales)

Date de convocation : 16 septembre 2011
Date d'affichage : 16 septembre 2011
Nombre de conseillers : En exercice : 29
Présents : 23
Votants : 29

L'an deux mil onze, le vingt deux septembre, le conseil municipal de Courdimanche, légalement convoqué, s'est réuni à l'école de la Louvière, en séance publique sous la présidence de madame Elvira JAOUEN, Maire.

Etaient présents à l'ouverture de la séance :

Mme Elvira JAOUEN, M. Pascal CRAFFK, Mme Roseline DROUIN, M. Didier DAGUE, M. Yves RIPOCHE, Mme Sylvette AMESTOY, M. Xavier COSTIL, Mme Anne-Claire LE BOLLOCH, M. Amar HADDOU, Mme Maryse MEDDAH, M. Alain WURTZ, Mme Marie-France TRONEL, M. Pascal HOUEIX, The Hung PHAM, Mme Isabelle THENON, M. Hussen KEBE, M. Christophe LHARDY, Mme Linda HELLA, Mme Monique HERVE, Mme Joëlle COLLET, Mme Bénédicte DEREN, Mme Claudine ANDRIOT, Mme Mylène BEYAERT.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Francelyse ADAM	avait donné pouvoir à Mme Anne-Claire LE BOLLOCH
M. Christophe PRAS	avait donné pouvoir à M. Pascal CRAFFK
Mme Sandra POPIELUCH	avait donné pouvoir à M. Xavier COSTIL
Mme Séverine AUBERT	avait donné pouvoir à M. Roseline DROUIN
M. Régis GENET	avait donné pouvoir à Mme Joëlle COLLET
M. Chritian TAXIL	avait donné pouvoir à Mme B. DEREN

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Mylène BEYAERT a été désignée secrétaire de séance.

La Maire procède à l'appel des conseillers à 20h30.

Madame la Maire donne lecture de l'ordre du jour, tel qu'il figure dans la convocation adressée régulièrement aux membres du conseil municipal et informe qu'un complément de la note n°5 est remise sur table.

Approbation du procès verbal du conseil municipal du 12 mai 2011

Après une modification demandée par Madame Hervé, le Conseil municipal, **à l'unanimité, par 29 voix pour**, approuve le procès verbal du conseil municipal du 9 février 2011.

01 – Donner acte des décisions prises par la Maire

Le Conseil municipal prend acte des décisions prises par Madame la Maire (n°2011-25 à 2011-52).

02 – Modification de l'état du personnel : création de deux postes

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité par 23 voix pour et 6 abstentions (Mmes Monique HERVE, Joëlle COLLET, Bénédicte DEREN, Mylène BEYAERT, Mrs Régis GENET, Christian TAXIL),**

- Approuve les modifications à l'état du personnel telles que présentées en séance
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 012 du budget communal.

03 – Présentation du rapport d'activités 2010 de la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise (CACP)

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, prend acte de la communication du rapport d'activité de la CACP.

04 – Accord de principe pour le renouvellement du contrat enfance jeunesse

Le conseil municipal, **à l'unanimité, par 26 voix pour, 2 abstentions (Mmes Monique HERVE, Mylène BEYAERT) et une non participation (Mme Roseline DROUIN)** donne son accord de principe pour la signature d'un nouveau « contrat enfance jeunesse » entre la commune et la Caisse d'Allocations familiales (CAF) du Val d'Oise, pour une durée de 4 ans à compter du 1er janvier 2011.

05 – Convention de mise à disposition gratuite des équipements communaux

Le conseil municipal, **à l'unanimité, par 29 voix pour**, décide :

- la reconduction de façon expresse les conventions signées l'année passée avec les associations suivantes : Club Omnisports de Courdimanche (C.O.C.), Arts Martiaux de Courdimanche (A.M.C.), Association Sportive de Courdimanche (A.S.C.), Club Oshu Kai de Courdimanche (Oshu Kai), Ba-O-Bab, Association du Foyer Rural de Courdimanche (Foyer rural), Association du Conservatoire (Conservatoire), Tennis Club de Courdimanche (T.C.C.), Association de Sport et de Culture du Vietnam (A.S.C.V.), Caméléon, Geibukikan, Amicale Bouliste de Courdimanche (A.B.C.), Unité Mobile de Premiers Secours et d'Assistance Médicale (U.M.P.S.A.), TKD Elite Courdimanche, la Compagnie du Petit Tulle, S.D.I.S., Cour Circus, Cours de langue,
- la mise en place d'une convention avec les associations : Sport Senior Sante, LSK Boxing et Menucourt Basket Club (MBC)
- autorise Madame la Maire à signer les conventions.

06 – Demande d'attribution de subvention au titre du contrat de territoire pour l'année 2011

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 29 voix pour,

- Autorise Madame la Maire à solliciter l'aide de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au titre du contrat de territoire pour les travaux de remplacement des dalles roses et pour divers travaux dans les structures communales, à hauteur de 50 % maximum du coût hors taxe des travaux, soit 70 234,12 €,

- S'engage à utiliser cette subvention dans le cadre des travaux susvisés et à financer la part des travaux restant à sa charge, les crédits correspondants étant inscrits au budget communal pour 2011, chapitre 23 article 2315,
- Autorise Madame la Maire à signer tous documents relatifs à cette demande de subvention ainsi qu'aux procédures de lancement des travaux.

07 – Convention de transfert dans le domaine public communal des parties communes (voiries, espaces vert et éclairage) de l'opération de construction de 19 maisons individuelles dans le secteur des Alouettes

Le Conseil Municipal, à la majorité, par 23 voix pour et 6 voix contre (Mmes Monique HERVE, Joëlle COLLET, Bénédicte DEREN, Mylène BEYAERT, Mrs Régis GENET, Christian TAXIL), autorise Madame la Maire à signer la convention de transfert dans le domaine public communal, des voies, espaces communs et réseaux divers, de l'opération de construction de dix-neuf maisons individuelles menée par la société SODEARIF.

08 – Mise à jour de l'inventaire du Patrimoine communal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 29 voix pour,

- Approuve la sortie de l'inventaire du patrimoine communal des biens figurant sur la liste présentée en séance,
- Prononce la mise à la réforme de ces biens,
- Approuve la réalisation des opérations comptables utiles.

09 – Taxe sur la consommation finale d'électricité (TFCE)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 29 voix pour, fixe à 8, le coefficient multiplicateur unique de la TFCE à partir du 1er janvier 2012.

10 – Création d'un tarif pour le thé dansant intercommunal dans le cadre de la semaine bleue

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 29 voix pour,

- se prononce favorablement sur la création d'un tarif spécifique « thé dansant intercommunal » dans le cadre de la régie de recettes du service culture et animations,
- décide de fixer ce tarif à 3 € pour les Courdimanchois et à 8 € pour les extérieurs, à compter du 1er octobre 2011.

11 – Garantie d'emprunt pour Val d'Oise Habitat

Le Conseil Municipal, par 23 voix pour et 6 voix contre (Mmes Monique HERVE, Joëlle COLLET, Bénédicte DEREN, Mylène BEYAERT, Mrs Régis GENET, Christian TAXIL), décide :

- d'accorder la garantie de la commune à l'opérateur Val d'Oise Habitat dans la limite de 50% du montant de l'emprunt,
- d'autoriser Madame la Maire à intervenir et à signer toute convention et contrat de prêt passés entre Dexia Crédit Local, l'emprunteur et la Commune.
-

12 – Avis de la ville de Courdimanche sur le plan stratégique régional de santé

Le Conseil Municipal, à la majorité, par 23 voix pour, 2 voix contre (Mmes Monique HERVE et Mylène BEYAERT), et 4 abstentions (Mmes Joëlle COLLET, Bénédicte DEREN, Mrs Régis GENET et Christian TAXIL) émet un avis défavorable sur le plan stratégique régional de santé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23h00

La Maire,

Elvira JAOUËN